



Janvier 2019 N° 191

Le Novihéria

Bulletin
d'information
municipale

Meilleurs Voeux

2019

Chères Saint-Varentaises, chers Saint-Varentais,

L'année 2018 fut riche en investissements pour notre collectivité, mais s'inscrit avant tout dans un projet d'ensemble, rendant indispensable la cohérence dans les dépenses publiques, vos impôts. Le fil conducteur étant toujours « Le mieux vivre ensemble », l'équipe municipale demeure persuadée des atouts substantiels du milieu rural et plus particulièrement du notre.

La réhabilitation thermique et fonctionnelle des bâtiments de la petite enfance et de l'enfance mis à disposition du Centre Socio-Culturel a été achevée, cette dernière devrait engendrer un surcroît de confort pour nos plus jeunes, ainsi qu'une diminution du coût d'entretien. Ce chantier faisait partie d'une réflexion globale quant à l'optimisation du patrimoine communal, à ce titre une étude thermique de l'ensemble des bâtiments communaux a été effectuée ainsi qu'un groupe de travail sur le devenir de chaque bâti. L'année 2019 devrait donc permettre une nouvelle réhabilitation destinée à mieux servir vos besoins.

Un certain nombre de vos souhaits émis lors des réunions publiques de quartiers et villages a été réalisé, dont budgétairement le plus important : la route de Boucoeur sur le premier tronçon, le prochain devant être réalisé dès que la déchetterie communautaire aura été déplacée afin de permettre des mises en conformité. Les élus communaux vont réfléchir à une institutionnalisation de ce mode de fonctionnement avec l'éventuelle création d'un « budget citoyen », une somme annuelle consacrée intégralement à l'exécution d'un projet réfléchi par vous.

Deux chantiers structurants pour l'aménagement de notre commune ont été lancés en 2018 et devraient se poursuivre sur 2019 : le projet d'un crématorium et une opération de re-dynamisation du centre bourg. Le premier de ces dossiers en est à la délégation de service public suite à une étude de faisabilité positive, l'année 2019 devrait donc être consacrée aux démarches administratives réglementaires. Ce projet répondra aux attentes de certaines familles pour lesquelles le délai d'attente pour une crémation est trop long pour permettre un deuil serein. L'opération de re-dynamisation du centre bourg quant à elle, autorisera des aides importantes à l'amélioration de l'habitat sur trois îlots classés prioritaires, adjacents à la rue Novihéria. A moyen terme cette démarche d'urbanisme doit ramener de nouveaux habitants dans un patrimoine aujourd'hui en déshérence et donc contribuer à relancer un marché de l'immobilier très « distendu », ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie de tout à chacun.

Au regard de ces différentes perspectives, permettez-moi de vous souhaiter sincèrement une bonne année 2019, une véritable harmonie avec vos proches et de la réussite dans vos projets.

Que cette nouvelle année permette une réelle réflexion quant à une croissance toujours plus avide de ressources et notre véritable capital immatériel : vous, citoyens matures et avertis, car comme le disait Jean-Jacques Rousseau : « Suffit-il de n'être jamais injuste pour être innocent ? ».



Le Maire, Pierre Rambault

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni et a pris les décisions suivantes :

- Les conseillers ont décidé d'accepter la réalisation d'une étude de faisabilité préalable à la demande d'éligibilité de l'îlot (constitué par les bâtiments situés du 16 au 30 bis, rue Novihéria) à une opération de Résorption de l'Habitat Insalubre irréremédiable ou dangereux (RHI) ou à une opération de Traitement de l'Habitat Insalubre Remédiable ou dangereux et des Opérations de Restauration Immobilière.

Cette étude d'un montant de 7 260 € TTC sera financé à 50% par la Communauté de Communes du Thouarsais, parallèlement, une demande de subvention sera faite auprès de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour financer l'étude à hauteur de 50% du montant total. Cette étude doit apporter des éléments d'appréciation financière, juridique, technique et sociale permettant à la commune de définir sa stratégie dans ce secteur.

- Le Conseil Municipal a également débattu sur les grandes orientations

et les axes principaux du Projet d'aménagement et de développement Durables (PADD) du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Ces grands axes recoupent tous les domaines de la vie quotidienne : urbanisme, mobilité, développement local, développement économique, tourisme, paysage, écologie, biodiversité, etc...

- Les élus ont souhaité reconduire pour 2019 le Marché de Noël dans la cour de l'Espace Léonard de Vinci.

SVL - SYNDICAT DU VAL DE LOIRE

A la recherche de fuites : Toujours soucieux de préserver la ressource en eau, le Syndicat du Val de Loire, en collaboration avec son exploitant VEOLIA, mène de nombreuses actions visant à réduire les volumes mis en distribution. Ainsi, plus de 200 compteurs de sectorisation ont été mis en place sur les 2 500 km que compte le réseau du SVL. Ces compteurs, reliés à la supervision du Syndicat, permettent de déceler toute dérive des volumes distribués. Cette surveillance de tous les instants, permet à VEOLIA, d'être informé de toute fuite apparaissant sur les canalisations de distribution du SVL, de déceler des fuites sur les réseaux privés des abonnés, de mettre en évidence des comportements frauduleux sur le réseau. L'ensemble de ces actions permettent au SVL de disposer d'un taux de pertes en eau (0,80 m³/jour/km) des plus faibles de la Région.

Du nouveau pour la relève de votre compteur d'eau : Afin de faciliter la relève d'eau, le SVL va procéder à la mise en place de modules radio sur l'ensemble des compteurs des abonnés de son territoire. Un module de radio-relève sera installé sur les compteurs existants (pour les plus anciens, il sera nécessaire de procéder au remplacement du compteur). Ce module, qui permettra de procéder à la relève du compteur sans avoir besoin de pénétrer dans les propriétés privées, ne sera réveillé qu'une fois par an, lors du passage du releveur. Ce nouveau dispositif, déployé progressivement de 2019 à 2025, permettra de disposer d'un relevé de compteur plus précis, supprimant ainsi les estimations de consommations et sera sans impact financier pour la facture de l'abonné.

CONTACT : « Syndicat du Val de Loire » - 29 rue Lavoisier à Bressuire

Tél. : 05 49 80 34 71 - **Courriel** : accueil@svl79.fr - **Site** : www.svl79.fr

CARTONS BRUNS

Un habitant de la Communauté de Communes trie en moyenne 21kg/an de papiers, journaux, magazines, enveloppes... En 2018, des livraisons de papier destinées au recyclage ont été refusées par les repreneurs à cause d'une quantité trop importante de gros cartons marrons. Ces derniers perturbent fortement le recyclage car ils sont trop épais et trop colorés et abaissent considérablement la qualité du papier en sortie d'usine.

Aussi, il est rappelé que ces cartons doivent être déposés en déchèteries, et à cet effet, un autocollant a été positionné sur les colonnes de tri papier.



COLLECTE DES DÉCHETS



Le service déchets ménagers qui avait connu peu de modifications depuis la mise en place de la collecte sélective en 2000, va proposer de nouveaux services à ses usagers. L'idée étant d'uniformiser et améliorer le fonctionnement actuel, en garantissant de meilleures conditions de travail aux agents, et en cohérence avec la politique environnementale de la collectivité. Cette réforme s'articule autour de l'extension des consignes de tri plastiques qui va permettre de recycler les pots de yaourts, les films, les barquettes et tous les sachets en plastique. La poubelle ordures ménagères va être considérablement réduite. Ainsi, chaque foyer va se voir doté de deux containers, un grand pour les emballages et un plus petit pour les déchets ménager, dont les volumes seront adaptés à la taille du foyer et qui seront collectés tous les 15 jours. Le centre ancien de Thouars, compte tenu des difficultés de stockage et de collecte, sera quant à lui desservi en conteneurs enterrés. Afin d'accompagner au mieux ces changements d'habitudes, des personnes mandatées par la collectivité passeront dans chaque logement pour donner toutes les informations nécessaires.

Citation

« En vérité, le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout. »

ALBERT CAMUS,
Écrivain français (1913-1960)

ÉTAT CIVIL

CLÉA



né le 11 septembre 2018,
au foyer de M^{me} Émilie & M.
Cédric CHAUSSERAY.

LE NOVIHÉRIA est le bulletin municipal rédigé par les membres de la commission « **Information et Communication** ».

Afin d'éditer le maximum de renseignements, les différentes associations sont invitées à communiquer leurs actualités.

Pour le bulletin du mois de **Février 2019**, toutes informations devront être transmises avant le **15 janvier 2019**.

MAIRIE : 05 49 67 62 11

Courriel :

villessaintvarent@wanadoo.fr

MÉDIATHÈQUE 05 49 67 54 41

Courriel :

bibliothequestvarent@wanadoo.fr



COMM'GÉNÉRATIONS



Voici les animations de Janvier, proposées par le service Comm'GénérationS, du CIAS. Actions à destination des personnes retraitées du Thouarsais.

| Date | Horaire | Animations | Tarif |
|-------------|---------|---|---------|
| Mercredi 16 | 15h | Dégustation de la galette des Rois, à la salle de Luzay | 1 € |
| Mardi 22 | 14h30 | Connaissance du Monde : Cap Vert, au cinéma de Thouars | 6 € |
| Jeudi 24 | 14h30 | Médiathèque de Thouars : découverte des livres audio et livres en gros caractères | Gratuit |
| Jeudi 31 | 14h30 | Bowling de Bressuire | 6 € |

L'inscription est **obligatoire** au 05 49 66 76 50 et au 05 49 66 76 64.

Si vous n'avez pas de moyen de transport, il est possible d'aller vous chercher, moyennant une participation de 3,00 €.

ET SI ON SORTAIT...

MERCREDI 30 JANVIER - CLUB ADOS, échanges autour de divers lectures, musiques ou films. Ouvert à tous. Gratuit

A 14h30, à la médiathèque municipale de Saint-Varent.



CONTACT : « **Médiathèque Municipale** » - 15, Place du 14 Juillet à Saint-Varent

Tél. : 05 49 67 54 41 - **Site** : www.reseaulecturethouarsais.fr

DIMANCHE 3 FÉVRIER - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la « Pêche le Chevesne de Saint-Varent »

A 10h30, au local du Moulin du Pont.

MERCREDI 6 FÉVRIER - RACONTE-MOI... LES INDIENS



10h30 pour les enfants de 0 à 3 ans et **16h30** pour les enfants à partir de 3 ans, suivi d'un atelier surprise. Animation gratuite. Sur inscription.

CONTACT : « **Médiathèque Municipale** » - 15, Place du 14 Juillet à Saint-Varent

Tél. : 05 49 67 54 41 - **Site** : www.reseaulecturethouarsais.fr